

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
COMMUNE DE LE CHEYLAS – 38570

Envoyé en préfecture le 02/05/2023
Reçu en préfecture le 02/05/2023
Publié le 
ID : 038-213801004-20230425-DEL_20230425_05-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 Avril 2023

L'an deux mil vingt trois et le vingt-cinq avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Philippe DALBON, Marie-Claude CERANA, Stéphanie MENGOLLI, Karim DALIBEY, Jérôme LOOSDREGT, Véronique DUMINI, Michel SALVI, Florence FAIS, Audrey BUISSON, Thierry GALIFOT, Christel METAY, Gérard MARTINEZ, Martine PUGLISI, Anne LAURENT, Sébastien PLISSON, Amina GHAFIR

Procurations : M. Pierre BARUZZI à Mme Valérie GUGLIELMO-VIRET
Mme Audrey MARRON à M. Karim DALIBEY

Excusés : M. Alexandre ASTOLFI

Secrétaire de séance : M. Gérard MARTINEZ

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
21	Mercredi 19 avril 2023	Jeudi 20 avril 2023	Mardi 2 Mai 2023

5. Modification de la tarification des ateliers du Centre de loisirs

Vu la délibération n°20180918A en date du 18 septembre 2018 relative aux tarifs des ateliers proposés par le Centre de loisirs,

Considérant l'inflation depuis plusieurs mois,

Il est aujourd'hui proposé au conseil municipal d'augmenter la tarification des ateliers du Centre de loisirs, comme suit :

TARIF TRIMESTRIEL - DESSIN

Quotient Familial	0/310	311/460	461/590	591/730	731/880	881/1171	1172/1440	+ de 1440	Ext
Actuellement	24,30 €	28,35 €	32,40 €	36,45 €	40,50 €	44,55 €	48,60 €	52,65 €	81,00 €
Proposition	25,50 €	29,75 €	34,00 €	38,30 €	42,50 €	46,80 €	51,00 €	55,30 €	85,00 €

TARIF ANNUEL HIP-HOP

Quotient Familial	0/310	311/460	461/590	591/730	731/880	881/1171	1172/1440	+ de 1440	Ext
Actuellement	86,70 €	101,15 €	115,60 €	130,05 €	144,50 €	158,95 €	173,40 €	187,85 €	289,00 €
Proposition	91,00 €	106,20 €	121,40 €	136,55 €	151,70 €	166,90 €	182,10 €	197,25 €	303,45 €

TARIF TRIMESTRIEL POTERIE

Quotient Familial	0/310	311/460	461/590	591/730	731/880	881/1171	1172/1440	+ de 1440	Ext
Actuellement	15,30 €	17,85 €	20,40 €	22,95 €	25,50 €	28,05 €	30,60 €	33,15 €	51,00 €
Proposition	16,05 €	18,75 €	21,40 €	24,10 €	26,80 €	29,45 €	32,15 €	34,80 €	53,55 €

TARIF TRIMESTRIEL BOIS

Quotient Familial	0/310	311/460	461/590	591/730	731/880	881/1171	1172/1440	+ de 1440	Ext
Actuellement	25,50 €	29,75 €	34,00 €	38,25 €	42,50 €	46,75 €	51,00 €	55,25 €	85,00 €
Proposition	26,80 €	31,25 €	36,00 €	40,15 €	44,60 €	49,10 €	53,55 €	58,00 €	89,25 €

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **ADOPTE** les tarifs applicables à compter du 4 septembre 2023.

Décision : Adoptée à l'unanimité



MAIRIE de LE CHEYLAS
38570 (Isère)